

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 310

Artikel: Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève face à la "crise"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le poids des typographes

Même si les typographes se distinguent par leur cohésion syndicale d'ancienne tradition et ne sont pas, sur ce plan, tout à fait représentatifs de la majorité des travailleurs syndiqués, même si la situation dans les arts graphiques, dans l'imprimerie, s'est rapidement dégradée jusqu'à faire de ce secteur l'un des plus touchés par la stagnation économique actuelle, les résultats de la récente consultation organisée par la Fédération suisse des typographes (FST) devrait mettre la puce à l'oreille du patronat helvétique encore figé sur ses positions de force, et donner à réfléchir dans le monde syndical encore engourdi par des années de « paix du travail ».

En peu de mots, la toile de fond du vote des typographes : le conflit entre la Fédération suisse des typographes et la Société suisse des maîtres imprimeurs (SSMI) date de fin 1973, lorsque la première dénonce la convention collective signée en 1972, s'appuyant du reste sur une prise de position très claire de ses membres (5700 « oui » contre 3200 « non »); depuis lors, c'est le vide juridique, malgré l'intervention de l'Office fédéral de conciliation, notamment sur la question des allocations de renchérissement; pour tenter de revenir à un accord satisfaisant, les négociations contractuelles reprennent sporadiquement l'année dernière, pour aboutir à une offre des imprimeurs de reconduire pour deux ans le contrat dénoncé en 1973; le comité de la FST décide alors de consulter les membres de la Fédération, soulignant son désaccord total avec la SSMI, et faisant remarquer d'autre part que les typographes avaient fait leur part de concessions, ayant réduit en particulier la liste de leurs revendications (établie en novembre 1973) et s'étant retranchés sur quatre conditions (toutes refusées d'ailleurs par les imprimeurs) dont la satisfaction pourrait seule permettre la réintroduction du contrat collectif : adoption de la semaine de quarante heures, garantie de l'emploi dans l'entreprise qui les a formés pour les jeunes gens sortant d'apprentis-

sage, généralisation d'un treizième mois de salaire (en deux étapes : 75 cette année et 100 % en 1976), et enfin, intégration des auxiliaires dans le contrat de travail.

La question soumise aux syndiqués : accordez-vous, ou non, les pleins pouvoirs au comité central de la FST pour ordonner des arrêts de travail ?

Le résultat de la consultation : les propositions de lutte faites par le comité sont refusées de justesse, puisque seuls 65,72 % (6459 « oui » et 3368 « non ») se prononcent favorablement alors que la majorité des deux tiers (66,66 %) était nécessaire pour une décision de cette envergure (participation : 67,5 %, soit dix mille syndiqués sur quinze mille).

Pour nonante voix environ... Mais le plus significatif évidemment est la répartition des « oui » et des « non ». La Suisse romande, peut-être plus touchée par la récession, a voté en masse pour la manière forte à l'égard des employeurs : 81 % de « oui » à Genève, 82 dans le Jura et 75 à Lausanne; en Suisse allemande, c'est Schaffhouse (74 %) qui prend la tête des partisans du combat contre les imprimeurs avec Bâle (69 %), alors que Langnau (27) et Bienne (36) ferment la marche, et que Berne (61) et Zurich (65) se rapprochent, sans la franchir, de la limite des deux tiers exigée pour l'ensemble du syndicat; la Suisse italienne se distingue, elle, par son intransigeance : Lugano dit « oui » à 93 % (172 « oui » et 13 « non »), Bellinzone à 87 % (103 « oui » et 15 « non »).

Aujourd'hui, la Fédération suisse des typographes annonce son intention de poursuivre les négociations avec les maîtres imprimeurs sur un cahier de revendications inchangé par rapport aux mois qui précédèrent la consultation; la SSMI, de son côté, a déjà fait savoir qu'elle n'était nullement prête à faire des concessions sur les divers points en question, arguant en particulier des difficultés dans lesquelles se débattent les arts graphiques et protestant de son intention de « mettre l'accent sur la sécurité de l'emploi » avant de revenir au « progrès social ».

La grève nationale (certains envisagent, après les résultats de la votation, la possibilité de « grèves régionales ») a donc été évitée de justesse, malgré les incertitudes régnant sur le marché de l'emploi, malgré le chômage partiel déjà répandu ici et là, malgré l'intransigeance affichée par les patrons dans une conférence de presse centrale organisée juste avant la consultation... La lutte des typographes sera ressentie largement, et au-delà des objectifs pratiques poursuivis par la FST, comme un combat pour la reconnaissance réelle du « partenaire social ».

Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève face à la « crise »

Le 11 décembre 1973, le nouveau gouvernement genevois proclame son programme par la bouche de son président. A travers cet exercice traditionnel et un peu pompeux, perçoit une idée nouvelle qui frappe les assistants; en fait l'orateur remet en cause l'homogénéité du gouvernement et implicitement se rallie au diagnostic suivant : la présence de deux conseillers d'Etat socialistes, et qui plus est, influents, a nui, sans doute, à la cohérence de la politique gouvernementale; suit une déclaration d'intention nette : désormais cette politique aura un axe cohérent qui passera par les cinq représentants des partis bourgeois. Et chacun d'être tout de même fort ému, une fois le discours achevé, par le cortège de hauts-de-forme, de jaquettes et d'uniformes militaires qui traverse la vieille ville.

Une année après, le pouvoir exécutif et législatif est plus désintégré que jamais : le projet de budget cantonal reçoit en tout et pour tout l'appui de trois commissaires sur quinze, tous démocrates-chrétiens...

Et la suite des événements pourrait être tout aussi incohérente. Car se sent déjà le reflux de l'opération « économies à tout prix ». Les radicaux qui

l'ont lancée à l'occasion des élections communales — et qui étaient d'autant plus libres vis-à-vis du budget que ses deux représentants au Conseil d'Etat ne se sont jamais signalés par leur goût des réalisations — craignent aujourd'hui d'avoir joué les apprentis sorciers. La situation économique genevoise se dégradant de jour en jour, ils pourraient être pris au piège du chômage croissant et du mécontentement des fonctionnaires. Ils semblent avoir sous-estimé les risques que court un parti gouvernemental à coller à l'opinion publique lorsque celle-ci est prête à succomber aux sirènes d'extrême-droite. Déjà certains radicaux s'emploient à faire revenir leur parti sur des positions plus acceptables, et l'on recherche activement des solutions qui permettraient un renvoi du budget au Conseil d'Etat sans trop perdre la face...

Cette tendance à la désintégration du pouvoir cantonal est d'autant plus significative que, dans la même situation, confrontés avec le même genre de problème, et « affligés » d'une composition politique semblable ou proche, d'autres gouvernements cantonaux ont eu des réactions totalement opposées, et qui ont pu être caractérisées par un renforcement de la cohésion et de l'imagination.

Relance à Neuchâtel

A Neuchâtel, pour relancer le bâtiment et participer ainsi à la relance générale, on parie sur une politique d'investissements que vont permettre des économies sur le budget de fonctionnement. Premiers objectifs : les usines d'épuration, la rénovation et la restauration des vieux quartiers du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, amélioration des tronçons de routes dangereux.

Plan à Bâle

Bâle-Ville se trouve devant un problème encore plus compliqué : aux difficultés économiques générales s'ajoutent des problèmes spécifiques; canton-ville, Bâle voit sa population décroître régulièrement parce qu'une partie croissante de ceux qui y travaillent préfère vivre dans le calme

du demi-canton voisin. Comme si les difficultés financières inhérentes à une telle situation ne suffisaient pas, Bâle-Ville enregistre au surplus, et du fait de cette émigration, un surcroît de vieillissement de sa population résidente : ce sont en premier lieu les jeunes ménages qui s'en vont ! Qu'importe, le Conseil d'Etat vient donc de publier « Bâle 1975 », un programme établi par une délégation de quatre de ses membres : à côté d'une politique d'équilibre des finances, les auteurs donnent la priorité à la construction de logements, à l'amélioration de l'environnement urbain, aux transports publics, aux piétons, aux vélos, pendant que le nombre des places de travail devrait être bloqué.

La diversité des réponses des gouvernements cantonaux prouve au moins une chose : des portes restent ouvertes, malgré le climat de repli et la stagnation, à l'imagination et à des initiatives constructives. La démagogie et le suivisme qui tentent les partis du centre en particulier, ne sont donc pas une fatalité. Il faudra s'en souvenir à l'heure où les collectivités paient les factures de l'électorisme de partis dits gouvernementaux.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Un numéro 4 est possible

Tout lecteur intéressé à la création d'une nouvelle presse suit attentivement le lancement du « *Leserzeitung* ». Le numéro 3 a paru. A la clôture du délai de rédaction de ce numéro, on avait enregistré 823 abonnements, ce qui assure le financement du numéro 4, les trois premiers numéros étant payés. Le rythme des rentrées est de 25 à 35 nouveaux abonnés par jour. La vente au numéro est supérieure aux prévisions. Les principaux articles rédactionnels sont consacrés aux relations de la Suisse et d'entreprises suisses avec l'Afrique du Sud (le rapport du CETIM de novembre 1972 est largement cité).

— Avons-nous déjà signalé l'existence d'un journal de locataires (*Mieter-Zeitung*), mensuel paraissant à Bâle depuis quarante-six ans ? C'est l'organe de la Fédération suisse des locataires (*Schweizerischer Mieterverband*) qui compte des sections dans la majorité des cantons alémaniques. Deux adresses sont indiquées, depuis des années, en Suisse romande : Genève et La Chaux-de-Fonds.

Le numéro de mars contient notamment des articles sur les taux hypothécaires, sur les coopératives d'habitation (des petits bourgeois et des camarades s'entraident) et sur des cas pratiques d'intervention d'associations de locataires.

Energie solaire

— Sur un sujet qui intéresse aussi les locataires, la « *Neue Zürcher Zeitung* » a publié dans son supplément scientifique une étude sur l'exploitation pratique de l'énergie solaire en Suisse. L'auteur, Hannes Rüesch, aboutit à la conclusion que sur le Plateau suisse (*Mittelland*) des installations captant l'énergie solaire contribueraient à nous libérer dans une mesure appréciable de notre dépendance du pétrole.

— La même « *Neue Zürcher Zeitung* » a consacré un supplément touristique à une fin de semaine à La Chaux-de-Fonds, la quatrième ville d'Europe pour l'altitude, les trois autres étant Guarda, au Portugal, Avila et Segovia, en Castille. L'article fait partie d'une série sur les fins de semaines dans des petites villes suisses.

Politique de déflation

— La « *Schweizerische Handels Zeitung* » a publié en première page un petit article sur la politique des revenus sous le signe de la récession. Le sous-titre « Des baisses de salaire — une mesure trop hâtive » et un commentaire rappelant que la politique de déflation n'amènerait rien de bon, comme nous l'enseignent les années 30.